



5 - km 10,7 : Passer à nouveau sous la N 150 et rester sur le côté de la Seudre, puis à gauche, puis à gauche, puis à droite rue des Jonchères. Au petit parking, tout droit, prendre la piste gravillonnée (balisage Compostelle). Passer un petit pont. Au bout de la rue de la Courée, prendre en face l'impasse des Cèdres (prendre légèrement à droite), puis à gauche l'impasse de la Mare. Au bout de l'impasse, prendre à droite puis à gauche une petite route qui mène à la voie ferrée, à traverser.

6 - km 12,7 : 300 m après, au carrefour en « T », prendre à droite. 50 m après, laisser la petite route à gauche. 600 m plus loin, continuer sur la route qui bifurque à gauche. Plus loin sur la droite usine verte « Surfilm ». Rentrer dans « Les Bonhommes ». Obliquer légèrement à gauche.

7 - km 13,6 : Prendre à droite la rue Grand Pierre puis le petit chemin herbeux qui rentre dans le bois. Au « T » prendre à gauche et 50m plus loin, sortir dans un champ à gauche (prendre le chemin herbeux) jusqu'à une petite route. A la pancarte *Chemin des Fougères* prendre à droite la route des Renesmes puis le chemin

herbeux à travers champs. Traverser une petite route et atteindre...

8 - km 14,7 : ... la D 140 à traverser pour prendre un chemin en face, dans les champs. A un « Y », prendre à gauche (au point haut, vue sur l'église de Royan). Passer sous les lignes électriques et rejoindre une petite route sur 50m et continuer sur le chemin en face jusqu'au panneau « Médis ».

9 - km 16,7 : Au Stop prendre à droite « route de Pousseau » (laisser la route de Monsonge à gauche). A un « Y » (hangars) continuer sur la route à gauche sur 1,5 km jusqu'à la rue des Courlis à Royan, à suivre sur 600 m jusqu'aux feux (route de Rochefort).

11 - km 20,7 : Prendre le boulevard Aristide Briand jusqu'à la place Charles de Gaulle (appelée aussi place rouge) et continuer tout droit. Traverser le boulevard de la République pour rejoindre le front de mer. Prendre à droite puis à gauche pour rejoindre le port jusqu'au...

12 - km 22,3 : ...Parking de l'embarcadère du bac de Verdon.